

# Association Consommer Autrement En Maurienne

## Réunion du 06/11/2023

### COMPTE RENDU

**Date :** 06/11/2023

**Lieu :** Ferme de la Fournache

**Secrétaires du jour :** Noélie et Jean

**Animateur du jour :** Noélie et Jean

**Heure de début :** 18h

**Heure de fin prévue :** 19h30

---

**Présents :** Guy L., Danielle M., Noélie M., Jean V.

#### **Contexte :**

Les dernières réunions de l'association ont toutes conclu à la nécessité de retrouver un lieu pour se retrouver et faire nos activités associatives.

Jean, Jean-Luc et Pierre se sont occupés durant le mois d'octobre 2023 d'aller visiter des locaux et rencontrer des loueurs potentiels, Noélie s'est occupé de chercher un moyen de financer un local par des cotisations des adhérents.

#### **A – Proposition d'utilisation de l'espace café-snacking à Biocoop St Jean**

Lieu proposé : un local dédié à la restauration prêté par Label Nature (BIOCOOP), prix et frais zéro....

Pauline la gérante nous prêterait cet espace quand le prestataire du snack sera absent c'est à dire : du lundi au samedi les après midi plus le mercredi matin et samedi matin.

Le lieu comprend un comptoir, des tables, des chaises et le nécessaire à la restauration, des sanitaires.... Y a qu'à.....!!!

Nous aurions accès aux produits de biocoop seulement bien sûr, pas de concurrence acceptée.

Au vu du nombre de participants à la réunion seulement trois personnes participantes à la réunion sont susceptibles de tenir des permanences.

Un jour d'ouverture hebdomadaire paraît bien le maximum possible à condition que d'autres personnes s'associent au projet, après on verra selon les dispo de chacun.

Début d'activité envisageable début Janvier, on doit laisser le temps à l'espace snack de fonctionner un peu avant d'arriver.

Au delà d'ouvrir le café (pas l'alcool), possibilité de faire des animations café philosophique, échange, partage,..... les sujets seront ce que nous aurons envie d'en faire.

Ce type de structure peut créer une dynamique dans un pôle regroupant café asso, atelier de maurienne, ressourcerie, Biocoop....

C'est de notre envie et de nos disponibilités que naîtra ce lieu.

Autres personnes ayant émis le souhait de rejoindre ce lieu de vie:

- Noëlle, Nadine, Carine, Nathalie, Manu

Pour structurer cette organisation, il nous faut des engagements sur des permanences.

Les volontaires, merci de contacter Jean : [lepaindejean@gmail.com](mailto:lepaindejean@gmail.com) en indiquant vos disponibilités en terme de jour et fréquence possible, éventuellement si vous pourriez « animer » des activités particulières pour proposer un programme à Biocoop sur quelques mois.

Le sujet semblait intéresser pas mal de monde....

#### **B – Avoir un local dont nous serions locataires**

Noélie avait fait un appel à cotisations pour louer un local associatif en demandant à chacun et chacune combien il ou elle serait prêt à mettre pour avoir un petit chez nous, en s'engageant sur minimum un an de cotisation pour voir venir.

Au jour du 8/11/23, 21 personnes ont répondu (nous sommes une quarantaine d'adhérents) positivement pour un budget de 197 € par mois.

Pierre a trouvé un petit local Rue du Collège avec un loyer de 150 €.

Présentation par Pierre par mail du 05/11/23:

*« anciennement "Arthifical". Certes il est petit (environ 25-30m2 en plusieurs parties) et il n'a pas de toilettes, mais, comme gros avantage, il a son loyer de 150€/mois, ses vitrines et son emplacement en plein centre. Même si c'est petit, on pourra mettre une machine à café, des bouquins, une table, un canap, un petit frigo, deux ou trois étagères pour redémarrer coopalibre, des infos en vitrine, et tout ce qu'on peut imaginer et qui y rentrera !*

*Surtout, ça nous permettra de repasser un peu à "l'action" et si ça devient trop petit par la suite, alors on avisera. En tout cas, à ce prix on ne risque pas grand chose, ça nous permettra d'avancer, et on pourra arrêter quand on veut. »*

La dépense serait compatible avec le budget qu'on a, on est au moins 5 adhérents à valider le « plan budgétaire » (voir 1er octobre 2023), on peut se lancer !

Les présents à la réunion s'accordent sur la compatibilité des deux propositions et apportent les points de vigilance et questions suivants :

- est-ce qu'il y a des appartements au dessus (contrainte de bruit?)
- attention comme tous les locaux à être bien réglos sur les lois d'accueil du public : si on veut être en règle pour y boire un coup et accueillir du monde, nous devons être entre adhérents de l'association afin de ne pas être soumis aux normes ERP et licences. Donc il faudra prévoir une adhésion à l'entrée et en accueillant les nouvelles personnes. A vérifier peut être auprès de Marine Lanoue de la Fourmilière qui nous aidera à penser à ce qu'il faut pour être dans les clous (type de bail, normes diverses). Attention nous sommes à deux pas de la préfecture.
- Il faudra prévenir l'assurance MAIF pour mettre à jour le contrat.
- Quel type de chauffage est prévu là bas ? Attention à la consommation !

Lors du 1er octobre à la Ferme de la Fournache, il avait été discuté la possibilité de partager notre futur local avec d'autres associations, nous avons rediscuté de ce point et les 4 présents s'accordent sur le caractère de plate-forme d'informations, de mise en réseau que constitue notre association et l'importance d'ouvrir le local en partage à d'autres associations qui le souhaiteraient pour y tenir des permanences et diffuser des informations – qui correspondraient à notre objet d'association.

Notre objet : « construire des rapports sociaux et économiques alternatifs basés sur l'entraide, la coopération et le respect de l'environnement par l'autogestion et l'expérimentation »

Nous nous entendons sur le fait que plusieurs associations différentes peuvent cohabiter dans un même espace sans pourtant être d'accord sur tout et sans faire les mêmes choses, nous devons être capables d'accueillir des désaccords et du débat au sein de ce lieu, c'est une super opportunité de créer du lien dans le centre ville !

Pour l'instant, Vivre et Agir en Maurienne propose de venir cohabiter avec nous lors de permanences à ce local et apporter de la documentation, ils pourraient participer à hauteur de la moitié du loyer et charges.

Nous ne sommes pas assez nombreux à cette réunion pour nous sentir légitime à décider de ce point particulier de partage du lieu, mais tous les présents sont d'accord sur l'idée, et réaffirment le souhait d'ouvrir ce lieu à plusieurs initiatives. Une réticence a été émise par une adhérente avant cette réunion et ce serait bien d'avoir l'occasion de rediscuter à plus nombreux de ce point.

Fin. Diffusion : Noélie, relecture : Jean et Noélie